

La circulaire de rentrée confirme la prudence de Hamon

LE MONDE | 22.05.2014 à 11h26 • Mis à jour le 22.05.2014 à 14h04 | Par Aurélie Collas

Quel ministre de l'éducation sera Benoît Hamon ? S'il est trop tôt pour le dire – cela ne fait guère que sept semaines que l'ancien ministre délégué à l'économie sociale et solidaire s'est installé Rue de Grenelle –, sa première circulaire de rentrée, publiée jeudi 22 mai, ne fait pas de vague.

Dans ce document qui fixe la feuille de route des enseignants pour l'année scolaire 2014-2015, des questions restent en suspens. Que deviendront les « ABCD de l'égalité » expérimentés au primaire pour lutter contre les stéréotypes filles-garçons ? La circulaire ne le dit pas. La décision de généraliser ou non ce programme, dénoncé par les détracteurs d'une prétendue « théorie du genre », sera prise à une date ultérieure, quand son évaluation sera achevée.

Quelle réponse aux mères voilées qui accompagnent les sorties scolaires ? Le ministre, qui avait surpris en déclarant, le 12 mai, qu'elles devraient « *dans certains cas* » pouvoir y participer, ne l'évoque pas dans la circulaire. L'heure est à la prudence.

Des orientations sont données sur l'évaluation des élèves. Il est question de « faire évoluer les pratiques » pour que l'évaluation ne soit pas vécue comme « *un moyen de classement, de sanction* », mais qu'elle serve à indiquer les faiblesses et les progrès des élèves.

« *On aurait pu aller plus loin*, regrette Claudie Paillette, du SGEN-CFDT. *Rappeler, par exemple, qu'il existe déjà des dispositifs de classes sans note ou d'évaluation par compétences et les encourager*. La circulaire vient plutôt conforter la notation chiffrée. » D'une manière générale, les syndicats regrettent un texte pas assez opérationnel. « *On donne des objectifs, et aux enseignants de se débrouiller* », s'agace Roland Hubert, du SNES-FSU.

Pour le reste, les nouveautés de la rentrée 2014 s'inscrivent dans la continuité des réformes engagées depuis 2012. La circulaire était d'ailleurs déjà quasiment ficelée quand la nouvelle équipe a remplacé celle de Vincent Peillon. Il restait à mener les discussions avec les syndicats. « *J'arrive à un moment où la partition a déjà été écrite, il me revient de la mettre en musique* », avait expliqué Benoît Hamon en avril. Seule empreinte qu'il laisse à sa première rentrée, une « lettre aux membres de la communauté éducative », adossée à la circulaire, pour leur parler du ton politique qu'il donne à son mandat : le combat contre les « *inégalités sociales et territoriales* ».

Il laisse aussi sa marque sur la réforme des rythmes scolaires. La semaine de quatre jours et demi devrait être étendue à toutes les écoles publiques en septembre. La circulaire rappelle les mesures prises pour apaiser le climat : si les cinq matinées de

classe hebdomadaires restent obligatoires, les écoles peuvent regrouper sur un après-midi les trois heures prévues d'activités périscolaires. Cela revient à autoriser des semaines de huit demi-journées de classe au lieu de neuf, une possibilité dénoncée par certains comme un recul par rapport à l'esprit initial de la réforme.

2014-2015 sera aussi l'année de la refonte des programmes. Les professeurs seront consultés à deux reprises : à l'automne 2014 sur la maternelle, l'enseignement moral et civique et le « socle commun » ; au premier semestre 2015 sur l'élémentaire et le collège.

La refonte de l'éducation prioritaire sera engagée avec 102 nouveaux « REP + » qui concentreront les moyens. C'est dans ces zones – ainsi que dans les autres « REP » – que seront en priorité mis en place le dispositif « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. La réforme de la formation des enseignants atteindra sa vitesse de croisière avec l'ouverture du nouveau master 2 en alternance et l'arrivée dans les classes de la première promotion des concours rénovés.

La circulaire de rentrée appelle aussi à un foisonnement de projets dans deux événements dont l'école sera partie prenante : le centenaire de la première guerre mondiale et la conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra en France en décembre 2015.